

Le Thillot, le 22 décembre 2021

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GCL du 19-12-2021

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO a ouvert la 46^{ème} Assemblée Générale en saluant la présence de Madame Marise THIEBAUTGEORGES Présidente de la Caisse Locale du Crédit Agricole et Membre de droit du Conseil d'Administration du GCL, de Monsieur Jean-Louis DEMANGE Adjoint à la ville du THILLOT, de Monsieur Michel MOUROT Maire du THILLOT et de Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT et a présenté les excuses de Monsieur François VANNSON Président du Conseil Départemental des Vosges, de Monsieur Christophe NAEGELEN Député des VOSGES, de Madame Catherine LOUIS Conseillère Départementale du Canton du THILLOT, de Monsieur André DEMANGE Maire de RAMONCHAMP, de Monsieur Stéphane TRAMZAL Maire de RUPT SUR MOSELLE et de Monsieur André-Jean HENNY Membre de droit du Conseil d'Administration du GCL.

Parmi les membres pouvant siéger à l'Assemblée Générale avec voix délibératives 17 sont présents, 11 excusés et 5 absents.

Après un moment de recueillement pour honorer la mémoire des deux membres du GCL disparus cette année auxquels il y a associé les proches des adhérents ainsi que toutes les victimes de la pandémie et du terrorisme le Président ouvre les débats.

Le Président dans son rapport moral adopté à l'unanimité précise que l'Association composée en majorité de Thillotins compte au moins un adhérent de chaque localité de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges et des adhérents d'autres cités limitrophes.

L'effectif était constitué de 58 membres ce qui représente une diminution de 23 par rapport à l'année 2020.

Six membres de Droit (inchangé); 29 membres Actifs (inchangé); 23 membres Associés (-23).

Il indique que les recommandations gouvernementales que le GCL a scrupuleusement suivies a empêché l'Association de fonctionner pendant près de six mois auxquelles ont succédé des contraintes sanitaires drastiques qui ont largement contribué à la diminution du nombre d'adhérents en obligeant à annuler la totalité des manifestations prévues.

Il signale que le GCL a bien résisté financièrement grâce à ses différents donateurs et mécènes et grâce aussi aux subventions des diverses collectivités locales qu'il remercie à savoir, la ville de LE THILLOT et son Maire Monsieur Michel MOUROT pour la subvention de 5 000 € qui sert en particulier à couvrir les différentes charges (eau, électricité, chauffage, entretien et taxe foncière), la ville de RAMONCHAMP et son Maire Monsieur André DEMANGE pour la subvention de 300 €, la ville de RUPT SUR MOSELLE et son Maire Monsieur Stéphane TRAMZAL pour la subvention de 30 €, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES, son Président Monsieur François VANNSON et les Conseillers Départementaux Madame Catherine LOUIS et Monsieur Dominique PEDUZZI pour l'attribution des subventions 2021 de 200 € pour la Pétanque et de 428 € pour le Sport-Boules, la Caisse locale du Crédit Agricole et sa Présidente Madame Marise THIEBAUTGEORGES pour la somme de 400 € pour les activités sportives.

Il renouvelle ses remerciements au Maire du THILLOT Monsieur Michel MOUROT et à ses adjoints qui répondent toujours favorablement lorsque le GCL les sollicite pour une aide matérielle.

Ensuite le fonctionnement de chaque Section est relaté en détails.

Pour la Section Culture il est précisé que la Bibliothèque fonctionne aux heures d'ouverture du GCL

et à la demande et que malheureusement les contraintes sanitaires n'ont pas permis d'établir un véritable programme de visites culturelles.

Le site de l'association dont l'adresse est « gcl1976.e-monsite.com/ », outil indispensable de communication avec les adhérents est mis à jour régulièrement.

Pour la Section Sport-Loisirs regroupant plusieurs activités il est procédé à un exposé par ordre chronologique suivant l'ancienneté.

Tout d'abord la Pétanque loisir a pu réunir ses 32 adeptes seulement 22 fois cette année certains mardis ou jeudis en organisant une animation en dehors de tout concours de 14H à 19H en plein air ou en boulodrome couvert selon les conditions atmosphériques.

Pour l'instant compte tenu des circonstances actuelles il est convenu de conserver le même fonctionnement avec des animations qui se déroulent pour le moment en boulodrome couvert en raison des conditions climatiques.

Quant à la Pétanque et Jeu Provençal Compétition elle regroupait 12 licenciés qui ont participé uniquement cette saison aux Championnats de Clubs (CDC) qui ont débuté en juin pour s'achever en octobre, la plupart des concours officiels furent annulés et jugeant la situation sanitaire non rassurante le club a préféré n'inscrire aucune équipe aux divers Championnats des Vosges qui drainent des centaines de personnes.

En CDC Open en division D2B le 4ème échelon sur 6 dans ce Championnat les rencontres se sont jouées à THIEFOSSE, au VAL D'AJOL, à GIRANCOURT et à GERARDMER.

L'équipe avec deux victoires et deux défaites termine deuxième ex æquo avec GERARDMER et LE VAL D'AJOL derrière REMIREMONT et devant VDL XONRUPT.

En CDC Vétérant (+ de 60 ans) en division D3B le 4ème échelon sur 4 dans ce Championnat les rencontres se sont jouées à BRUYERES, à XONRUPT, au VAL D'AJOL et à THAON.

L'équipe avec deux victoires, un nul et deux défaites termine troisième derrière THAON et VDL XONRUPT et devant LE VAL D'AJOL, VDR SENONES et ELOYES.

Pour la saison qui se profile il a été convenu d'engager sous réserve le même nombre d'équipes ; en effet contre l'avis des sociétés (5 pour et 31 contre) réunies en Assemblée Générale le 27 novembre à ELOYES le Comité Départemental des Vosges a décidé de modifier le déroulement des CDC en proposant deux rencontres sur une journée contre une auparavant, affaire à suivre.

Le samedi 20 Novembre Philippe RIBLET a remporté le tête à tête du club en disposant de Daniel REDOUTE en finale et la consolante a vu la victoire d'Irène VALDENNAIRE face à Claude GERMAIN.

Plusieurs joueurs dont un jeune qui s'initie chaque semaine depuis début septembre sont venus grossir les rangs des licenciés.

Une rencontre amicale avec un club de Meurthe et Moselle est prévue au cours de l'année 2022.

Pour terminer sur cette activité le Président n'a pas omis de relater l'affaire qui a secoué le monde de la Pétanque Vosgienne en début d'année 2021 à savoir le détournement de la somme de 108 000 € par le Trésorier Général ne laissant que 32 000 € dans la caisse.

Le Tennis de Table loisir recense actuellement 9 participants plus ou moins réguliers dont 3 nouvelles pratiquantes qui se retrouvent suivant la saison les mardis ou les vendredis.

Le Sport-Boules Lyonnaises Compétition comptait 9 licenciés mais le protocole sanitaire mis sur pied par la FFSB en concertation avec le ministère des Sports était trop contraignant et pratiquement impossible à appliquer ce qui a entraîné l'annulation des trois concours prévus cette saison, ce qui fut le cas pour la totalité des concours programmés dans les Vosges à l'exception de deux.

Hormis 24 séances d'animation de 14H à 19H de juin à octobre certains lundis, jeudis et samedis la saison s'est résumée à des réunions à VINCEY, NANCY et VITTEL et à une journée de recyclage des arbitres à NANCY.

A signaler tout de même que le Comité Bouliste Départemental des Vosges qui est nettement moins fortuné que celui de la Pétanque avec une disponibilité de 12 000 € a pourtant accordé une ristourne à toutes les associations sur le prix de l'affiliation et sur celui des licences.(474 € pour le GCL)

Le calendrier des compétitions a été établi et si tout se passe bien le GCL aura le plaisir d'accueillir au THILLOT.

Le Challenge Pierre POIGNET 16 Quadrettes Loisir le Jeudi 7 Juillet à 9H.

Le Challenge de la Ville 32 Doubles le Dimanche 31 Juillet à 9H.

Le Challenge des Mynes du THILLOT 16 Quadrettes le Dimanche 25 Septembre à 9H.

Sport et Vie a organisé 4 randonnées dans le Massif Vosgien en juin, juillet, août et septembre et un programme ambitieux est en préparation pour 2022.

Le Président a rappelé que comme chaque année il a fallu entretenir les aires de jeux car ce long moment d'inactivité a favorisé la pousse des mauvaises herbes et de la mousse surtout sur les terrains de Lyonnaise ajoutant que l'entretien permanent du bâtiment a nécessité également beaucoup de moyens et beaucoup d'heures.

Il signale également que la remise en état de l'éclairage des aires de jeux de Pétanque et de Lyonnaise indispensable pour le développement de ces deux disciplines sportives n'a pas pu se faire encore cette année et souhaite que cela se fasse en 2022.

Afin qu'à terme toutes les aires de jeux en soient pourvues le GCL poursuivra le programme d'équipement des terrains de Lyonnaise en portes-boules réalisés par la société VUILLEMARD de RAMONCHAMP.

Il regrette que depuis sa création en avril 1976 c'était la première année que le GCL n'organisait aucune manifestation et qu'il n'est pu faire acte de présence qu'au Forum des Associations le Samedi 4 Septembre à la salle Omnisports du THILLOT.

Il ajoute que dans la mesure du possible le GCL répondra favorablement aux diverses sollicitations, qu'il honorera de sa présence le maximum de compétitions de Pétanque et de Sport-Boules et que bien sur l'association s'efforcera d'être représentée aux cérémonies officielles où elle sera invitée.

Il précise:

« En ce qui nous concerne nous nous en sortons sans dommages surtout grâce comme cela a été évoqué en début de rapport à la ville du THILLOT qui nous a maintenu le même montant de subvention que celui des années précédentes.

Nous ne pouvons qu'être reconnaissants envers nos élus ce qui nous a permis avec d'autres aides également bienvenues d'accorder la gratuité pour le renouvellement de l'adhésion et des licences afin de conserver sensiblement le même effectif de joueurs licenciés. »

Et d'ajouter également :

« La cotisation d'un montant de 12 € sans doute une sinon la plus basse du secteur se justifie pleinement par le fait que le GCL regroupe des adhérents et ne possède pas de clients, chez nous chacun est bénévole et participe au développement de l'Association et ne vient pas uniquement bénéficier d'une prestation ou consommer du loisir, ce qui nous évite de rémunérer certains intervenants.

Nous rappelons aussi que le GCL prête aux personnes qui le souhaitent du petit matériel (Raquettes, boules de pétanque et de lyonnaise) et qu'il fournit les tenues des compétiteurs. »

Il conclut par cette citation.

«Souhaitons que 2022 nous permette de reprendre normalement nos activités avec l'espoir d'étoffer nos effectifs surtout avec la venue de jeunes pratiquants.
Soyons optimistes car il est inutile de s'engager si nous sommes dépourvus d'ambitions.»

Le rapport financier ayant reçu quitus des vérificateurs aux comptes a été adopté également à l'unanimité.

Le Trésorier Pierre COMTE étant souffrant et excusé le Président a présenté ce rapport en indiquant que celui-ci du fait de l'annulation des manifestations prévues n'a été réalisé qu'à 55% pour un budget prévisionnel 2021 adopté à 36 000 € mais qu'il dégagait néanmoins un excédent de 879,85 € qui permet avec le solde antérieur de débiter la nouvelle année avec une disponibilité de 2 905,47 €.

Parmi les recettes d'un montant de 19 792,70 € on note un total de 5 958 € de subventions des collectivités locales, 2 650 € de mécénat d'entreprises et 3 467,44 € de dons de particuliers.

Parmi les dépenses d'un total de 18 912,85 € on note la taxe foncière pour 960 €, l'électricité et le chauffage pour 837,92 €, l'aménagement et l'entretien pour 1 719,91 €, l'eau pour 70,80 €.

A savoir que les frais de déplacement d'un montant total de 1 594,66 € sont reversés en don ce comme le souligne le Président augmente fortement la capacité d'investissement de l'Association.

Le budget prévisionnel en équilibre à 30 000 € présenté également par le Président est adopté à l'unanimité.

Il est prévu de renouveler en partie les tenues des joueurs et également de continuer à équiper les aires de jeux(portes-boules et éclairage).

Entre au Conseil d'Administration Madame Marion COLLÉ Présidente de l'UCAT en tant que membre extérieur en remplacement de Monsieur André-Jean HENNY ne souhaitant plus siéger n'étant plus Président de la Caisse Locale du Crédit Mutuel.

Annick CURIEN-VAXELAIRE et Franck SCHUTZ entrent également au Conseil d'Administration en remplacement de Denis HOFFMANN et de Gérard PERRIN tous deux décédés cette année.

Pour la 46ème fois consécutive sans surprise Jean-Pierre RAMPAZZO est élu Président.

Antoine CUNAT reste Vice-Président, Brigitte RAMPAZZO Secrétaire Générale et Pierre COMTE Trésorier Général.

Les Vérificateurs aux comptes sont Jean-Pierre AMET, Maryse BOILEAU, Gérard COMTE, Jean FAIVRE et Christelle VALDENAIRE.

Tour à tour invités et élus prennent la parole pour féliciter le GCL.

Les élus Thillotins Monsieur Jean-Louis DEMANGE Adjoint et Monsieur Michel MOUROT Maire assurent que la ville du THILLOT continuera à aider financièrement les Associations afin que celles-ci puissent survivre à la crise sanitaire actuelle.

Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT fait remarquer à l'assistance que les communes en plus des subventions apportent une aide matérielle non négligeable qui n'est jamais chiffrée.

Le Président clôture l'Assemblée et invite tous les participants à boire le verre de l'amitié avant de prendre un repas en commun au restaurant de la Place chez Marise et Philippe THIEBAUTGEORGES.